

28 oct 2022 -17:53

Appartient à [Conseil des ministres du 28 octobre 2022](#)

Subside pour la production d'acier climatiquement neutre

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un subside pour la production d'acier vert, en exécution du Plan de redémarrage et de transition du gouvernement fédéral.

Ce projet s'inscrit dans la Stratégie fédérale en matière d'hydrogène axée sur le développement de l'hydrogène renouvelable comme vecteur énergétique permettant de rendre climatiquement neutre les applications pour lesquelles l'électrification n'est techniquement pas faisable ou économiquement pas rentable.

Le subside de six millions d'euros vise à soutenir un projet innovant relatif à la production d'acier climatiquement neutre en employant de l'hydrogène produit par électrolyse.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be